

Bulletin
de
l'Association
pour la
Création
des Instituts
de Recherche
sur
l'Enseignement
de la
Philosophie

Numéro 69 / avril 2017

Chers adhérents,

Nous vous adressons par ce bulletin le compte-rendu de notre dernière assemblée générale.

Nos commissions thématiques sont toujours à l'œuvre, et volontiers prêtes à accueillir de nouvelles énergies pour nourrir les réflexions collectives.

J'attire par ailleurs votre attention sur les journées académiques organisées les 12 et 13 juin dans l'académie de Versailles, consacrées à l'enseignement de la philosophie. Ces journées seront un moment institutionnel important, et nous vous encourageons à y participer pour y apporter vos expériences et vos questionnements.

Nous vous souhaitons une agréable fin d'année scolaire, en attendant la prochaine publication de notre revue *Côté Philo*, prévue pour le mois de juin.

Bien cordialement,
Frédéric Le Plaine, pour le C.A.

ACIREPh – Assemblée générale du 25 mars 2017

Présents : Hervé Boillot, Rémy David, Joël Dolbeault, Malik Hamila, Frédéric Le Plaine (président), Sarah Margairaz, Janine Reichstadt (trésorière), Michel Tozzi, Cécile Victorri.

Excusés : Sébastien Charbonnier, Serge Cospérec, Renaud Dogat, Nicole Grataloup, Guillaume Lequien, François Meyer, Éliette Pinel.

Ordre du jour

I – Rapport moral et d'activité

- Campagnes de communication
- Commissions
- Journées d'étude d'octobre 2016
- Site Internet, revue, bulletins
- Relations avec les institutions

II – Rapport financier

III – Projets et chantiers à venir

- Projet d'IREPh
- Journées d'étude 2017

IV – Élection du C.A.

I - Rapport moral et d'activité – Année 2016

● Campagnes de communication

Les deux envois réalisés en juin et septembre 2016 ont été correctement reçus, semble-t-il, par tous les établissements publics et privés, et normalement transmis, dès lors, à tous les collègues de philosophie. Suite à ces campagnes, nous avons noté des retours sous forme d'adhésions et de participation aux dernières J.E. Nous souhaitons poursuivre cette démarche pour nous faire connaître et faire connaître les débats qui animent la profession, notamment aux jeunes collègues.

Discussion : Un appel via listireph, à relayer auprès des professeurs stagiaires, devrait être fait.

● Commissions de travail

Suite à la décision de l'AG 2016, nous avons mis en place des commissions afin de mieux répartir nos énergies dans les différents chantiers que nous menons. Le bilan d'étape que nous pouvons faire de ces commissions est plutôt contrasté, dans la mesure où chaque commission ne vit que relativement à l'énergie et au temps que lui consacre son référent, pour relancer ses membres et faire avancer le travail. Par ailleurs certains d'entre-nous utilisent la liste du CA pour répondre à propos du chantier d'une commission : il faut nous astreindre à bien différencier nos envois de mail pour ne pas semer le trouble et la confusion dans les boîtes mail et les esprits.

- sur les épreuves du bac, la commission s'est mobilisée de façon furtive et efficace, ce qui a permis de produire de nouvelles propositions, plus modestes au regard des principes que nous avons considérés en 2012 comme fondamentaux pour renouveler ces épreuves, mais plus conformes à ce qui pouvait être envisagé par l'institution. Depuis l'été dernier, la commission « épreuves » ne s'est pas de nouveau réunie et n'a pas avancé. L'urgence était au bac techno, mais il faudrait reprendre le travail pour le bac général, sauf à trouver que tout va bien pour les séries générales, ce dont nous sommes fort loin.

Discussion : Plutôt que travailler sur de nouvelles épreuves pour le bac en séries générales, il serait plus utile de travailler sur de nouveaux programmes, notamment pour les séries ES et S.

- la commission formation a commencé par un sommeil de quelques mois, avant d'être reprise en main pour commencer vraiment son travail au début de l'été 2016. Elle s'est fixé des objectifs mixtes, à la fois de court, de moyen et de long terme ; elle est animée avec constance depuis, et devrait être l'une des commissions les plus solides de notre association. (où en sont les interventions dans les ESPE ?)

- la commission Ireph a eu des difficultés à se réunir ; des propositions ont émergé (observatoire des pratiques enseignantes, partenariats avec des centres de recherche comme le collège international de philosophie, l'université Paris 8, ...)

- la commission FAQ a commencé par un sommeil de quelques mois, avant d'être reprise en main pour commencer vraiment son travail à la rentrée de septembre 2016. Elle a vocation à être ponctuelle, c'est-à-dire à ne plus exister au-delà de la publication finale de cette FAQ, à la fois sur le site et en brochure imprimée. L'espoir de voir cet objectif atteint pour juin prochain ne semble plus réaliste, car nous attendons encore beaucoup de contributions. Cependant, on peut raisonnablement espérer en finir avec ce chantier pour la fin de l'année 2017.

Discussion : Le projet de FAQ suppose parfois de devoir prendre position sur des sujets à propos desquels aucun consensus n'a été adopté à l'Acireph. Il faut rester attentif à ne pas fermer les débats, mais plutôt à les ouvrir, en présentant, quand c'est nécessaire, les différents points de vue divergents.

- Journées d'étude d'octobre 2016

Nous avons retenu pour thème, en lien à la fois avec des notions du programme, des questions pédagogiques et l'actualité : « *Que vaut le travail aujourd'hui ?* ». Du point de vue des interventions, sous forme de conférences-débats ou d'ateliers animés par des membres de l'association, nous pouvons être très satisfaits de la qualité de ces J.E. Cependant, il a été souligné en bilan de ces JE qu'il valait mieux réduire le nombre de conférences à 2 maximum (ce qui avait été prévu initialement), pour ne pas courir après le temps, ne pas devoir annuler d'atelier, et ne pas finalement frustrer les participants.

Le nombre de participants est en augmentation (+20%) par rapport aux J.E. 2015 qui portaient sur les croyances.

Le lycée Lurçat nous a accueilli dans de très bonnes conditions.

Il faut à nouveau remercier ceux d'entre nous qui ont rendu possible la mise en ligne des vidéos de ces Journées d'étude – une première – et ainsi l'inauguration de notre chaîne youtube ! Les vidéos ont été vues par davantage de personnes que le nombre de participants physiques aux JE, ce qui doit être salué car cela augmente l'audience de ces journées.

- Site Internet

Depuis son renouvellement par l'interface « Spip » en février 2016, le site compte entre 2000 et 3000 visites par mois.

- Revue, bulletins

Depuis la dernière AG, nous avons publié pour nos adhérents le numéro 20 de notre revue Côté Philo, comprenant principalement un compte-rendu des journées d'étude 2015 ainsi que les bulletins numéros 66, 67 et 68.

- Relations avec les institutions

Nous avons été conviés le 24 mars 2017 à une réunion organisée par la DGESCO, visant à transformer les sujets 2 et 3 des séries technologiques, pour le moment dans la seule filière STHR, avec l'objectif d'une première mise en application lors de la session 2018 de l'examen.

Nous nous félicitons d'avoir été associés à l'élaboration de cette transformation, certes modeste relativement à nos propositions, mais qui nous semble aller dans la bonne direction et que nous ne pouvons pas non plus boudier, après tant de décennies de statu quo. La nouvelle épreuve de « composition » ainsi que la nouvelle épreuve d'explication de texte, en donnant davantage d'importance aux « repères », convergent enfin avec certaines propositions de l'Acireph, en précisant la détermination des programmes.

L'Acireph a demandé à ce que cette expérimentation en STHR fasse l'objet d'une évaluation menée auprès des correcteurs du baccalauréat et des enseignants dans cette série, afin d'en mesurer les effets, et que cette évaluation puisse être consultée par les associations professionnelles.

Discussion : Il est important de rencontrer l'Inspection ou d'autres institutionnels, notamment pour porter l'exigence d'un enseignement de philosophie en lycées professionnels.

Vote. A l'unanimité, l'assemblée générale approuve le rapport d'activité.

II - Rapport financier

La trésorière présente un bilan à l'équilibre pour l'année 2016 (+ 65,79 €).

Les dépenses de transport en remboursement des membres du C.A. ont sensiblement augmenté.

Vote. L'assemblée générale approuve l'augmentation de la cotisation, de 25 € à 30 €, et adopte le rapport financier.

III - Projets et chantiers à venir

- Projet d'IREP en Île-de-France

Des membres de l'Acireph ont été associés, en leur nom propre, au projet de groupe de travail qui organise des journées académiques de l'enseignement de la philosophie (12 et 13 juin). L'Acireph invite tous les collègues disponibles à s'inscrire et à participer à ces journées centrées sur les pratiques de notre enseignement.

- Journées d'étude 2017

Les dates : samedi 21 et dimanche 22 octobre 2017.

Les propositions faites par Guillaume et Sébastien sont écartées car ne semblant pas se référer à des difficultés réelles dans l'exercice du métier.

L'idée de la langue (maîtrise, lecture, écriture, traduction) est évoquée. Elle pourrait permettre de parler du numérique, des repères, de la langue comme objet d'apprentissage et pas seulement comme pré-requis source de déploration

Également l'idée de la culture (culture populaire, usages du cinéma, culture et éducation populaire).

La décision est reportée au C.A. du 13 mai 2017.

IV – Élection du Conseil d'administration

Vote. L'assemblée générale élit à l'unanimité les membres suivants présentant ou renouvelant leur candidature au C.A. :

Hervé Boillot	Sébastien Charbonnier	Serge Cospérec	Rémy David
Renaud Dogat	Joël Dolbeault	Nicole Grataloup	
Frédéric Le Plaine (président)		Sarah Margairaz	Éliette Pinel
Janine Reichstadt (trésorière)		Michel Tozzi	Cécile Victorri

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RÉADHÉSION À L'ACIREPH

J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2016/2017, je paye 30 €

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal : Ville :

e-mail : Tél :

Souhaitez vous être inscrit sur la liste de diffusion pour participer aux échanges entre les adhérents ? oui non

Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ? oui non

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris